



IFU23312968 v.8 Le logo Coloplast est une marque déposée de Coloplast A/S.
© [06-2012] Tous droits réservés à Coloplast A/S, 3050 Humlebæk, Danemark.

Avertissement

La réutilisation de ce produit peut entraîner un risque potentiel pour le patient. Le recyclage, le nettoyage, la désinfection et la stérilisation peuvent compromettre les caractéristiques du produit et créer un risque supplémentaire de dommages corporels ou d'infection pour le patient.

Précautions

Si Altreet Ag est utilisé pour le traitement des plaies exclusivement ou principalement dues à une insuffisance artérielle ou des plaies diabétiques (notamment de la jambe ou du pied), l'ulcère doit être inspecté fréquemment par un professionnel de santé.

En cas de réaction allergique, merci de contacter les Laboratoires Coloplast pour de plus amples informations. Altreet Ag ne doit pas être utilisé chez des patients présentant une allergie connue à l'argent ou aux sulphonamides.

Altreet Ag doit être enlevé avant tout examen ou traitement par des radiations (rayons X, ultrasons, diathermie ou micro-ondes).

En l'absence de données spécifiques, ne pas utiliser d'autres produits que le sérum physiologique ou l'eau pour nettoyer la plaie.

L'association d'Altreet Ag à une détersion enzymatique n'a pas été étudiée.

L'utilisation d'Altreet Ag chez la femme enceinte, allaitante ou chez l'enfant n'a pas été étudiée.

Altreet Ag ne doit pas être utilisé chez les enfants de moins de 10 kg.

Il est recommandé de ne pas utiliser plus de 6 pansements Altreet Ag (15 x 15) par jour par adulte.

Lors d'un traitement prolongé par Physiotulle - Ag, une surveillance médicale mensuelle est requise. Les cliniciens ou professionnels de santé doivent être avisés que très peu de données existent

sur l'utilisation prolongée et répétée de produits à base d'argent.

Altreet Ag ne doit pas être associé à d'autres produits contenant de l'argent.

L'utilisation d'Altreet Ag est à éviter en cas d'insuffisance hépatique ou rénale sévère. Des cas de leucopénie passagère ont été décrits lors du traitement de brûlures de grande surface par la sulfadiazine argentique.

Altreet Ag peut causer une coloration passagère de la plaie qui disparaît après un lavage doux.

Ne pas utiliser si l'emballage est endommagé.

Conserver la boîte à plat.

Conserver à l'abri de la lumière.

Coloplast décline toute responsabilité en cas de blessure ou perte découlant de l'utilisation de ce produit sans tenir compte des recommandations actuelles de Coloplast.

Indications

Altreet Ag est indiqué dans le traitement des plaies peu à fortement exsudatives. De plus, Altreet Ag est indiqué pour le traitement local des plaies présentant un risque infectieux ou un retard de cicatrisation lié à une surcharge bactérienne.

Dans ce dernier cas, Altreet Ag doit être utilisé à la discrétion du professionnel de santé.

En cas d'infection clinique, l'utilisation topique d'argent ne remplace pas la mise en place d'un traitement systémique ou de tout autre traitement approprié.

Altreet Ag est indiqué pour le traitement des plaies chroniques du type escarres, ulcères de jambe et ulcères du pied diabétique. Altreet Ag est indiqué pour le traitement des plaies aiguës telles que brûlures du second degré, sites donneurs de greffe, plaies postchirurgicales et dermabrasions.

Altreet Ag réduit les odeurs causées par les bactéries dans la plaie.

Altreet Ag peut être utilisé sous compression.

Description

Altreet Ag est un pansement stérile non adhésif offrant un milieu humide favorable à la cicatrisation et comportant de la sulfadiazine argentique comme substance ajoutée. Il est constitué d'un tissu polyester imprégné de particules d'hydrocolloïde (CMC) en suspension dans la vaseline. La sulfadiazine argentique est dispersée de manière homogène dans la vaseline.

Au contact de la plaie, les particules d'hydrocolloïdes absorbent les exsudats et l'argent est libéré dans le lit de la plaie. La libération de l'argent se poursuit tout au long du port du pansement en fonction de la quantité d'exsudat.

Les particules d'hydrocolloïde se gélifient en formant avec la vaseline un milieu humide favorable à la cicatrisation qui permet des changements de pansements atraumatiques.

La sulfadiazine argentique possède un large spectre d'activité antibactérienne sur les gram + et les gram -.

Mode d'emploi

1. Nettoyer soigneusement la plaie au sérum physiologique ou à l'eau du robinet.
2. Sécher délicatement le pourtour de la plaie.
3. Pour optimiser l'utilisation des pansements Altreet Ag, choisir un pansement qui dépasse les bords de la plaie d'au moins 1 cm. Recouvrir Altreet Ag d'un pansement secondaire. En fonction de la quantité d'exsudat, le choix se portera sur Biatain ou Comfeel.
4. Le renouvellement d'Altreet Ag dépendra de l'état de la plaie, sans excéder 3 jours.
5. Continuer l'utilisation du pansement en fonction de l'évolution de la cicatrisation de la plaie.

Lors d'un traitement prolongé par Altreet Ag, une surveillance médicale mensuelle est requise.

Les pansements Altreet Ag sont compatibles avec les IRM (de champs magnétiques jusqu'à 3 Tesla) et peuvent donc être laissés en place durant ce type d'examen (Tesla = unité de force du champ magnétique).

Symboles

WO

Numéro WO (Work Order) Le numéro WO sur la boîte identifie un lot de conditionnement. (Le numéro de LOT correspond à un lot de production).



Ne pas utiliser si l'emballage est endommagé.